Ce document constitue un outil de documentation et n'engage pas la responsabilité des institutions

►B ►M6 **RÈGLEMENT (CE) Nº 1279/98 DE LA COMMISSION**

du 19 juin 1998

établissant les modalités d'application pour les contingents tarifaires de viandes bovines prévues par les décisions 2003/286/CE et 2003/18/CE du Conseil pour la Bulgarie et la Roumanie ◄

(JO L 176 du 20.6.1998, p. 12)

abrogé par:

	Journal officiel		
	n°	page	date
Règlement (CE) nº 1965/2006 de la Commission du 22 décembre 2006	L 408	27	30.12.2006

La dernière version consolidée avant abrogation est disponible sous le lien suivant:
http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CONSLEG:1998R1279:20050801:FR:PDF